



CICA du 5^e ARRONDISSEMENT

COMPTE RENDU de la Séance du 2 mars 2023

Associations présentes lors de la séance:

L'OFFISA DU 5 (M. MOREL Jean-Marc), Le CIL du Point du Jour (Mmes FLEURY Nicole et PAU Nicole), le CIL de Saint Just – Sainte Irénée – Fourvière (Mrs GRANCHAMP François et Jean-Pierre GAUME, et Mme VERDI Odile), Renaissance du Vieux Lyon (M. ROUSSON Pierre), l'Association Saint Georges Village (Mme CEDAT Laure), l'Association la 40N (M. OUJJA Maanam), L'ASF la Quarantaine (Mme GILBERT Danielle), le Conseil de quartier Ménival-Battières-la Plaine (Mmes SOUCHÈRE Colette et BOROT Michelle), le Conseil de quartier Colline des Funiculaires (Mme KERVELLA Christiane), l'Association Saint Georges Village (Mme FIRETTO Joséphine), le Conseil de quartier « Quartiers anciens » (M. DÉAL Yves), l'association ARIBEMA (Mme Françoise VALLA), MJC Saint Just (Mme VERDI Odile et M. RAY Jean-Michel), Football Club du Point du Jour (Mrs BENCHARAA Kamel et DOS SANTOS Amadeus), Beaumarchais Basket Lyon Métropole (M. PRELLE Frédéric)

Élus présents lors de la séance:

Nadine GEORGEL, Marie-Noëlle FRÉRY, Bertrand ARTIGNY, Catherine GOJJON, Joanny MERLINC, Marielle PERRIN, Bénédicte DRAILLARD, Philippe-Henri CARRY Myriam BENCHARAA.

Personnel mairie du 5^e arrondissement :

Gilles FAURE, Boris LAMBERT, Nathalie PÉROUZE, Christel BARRAUD.

Invités dans le cadre du CICA : l'Association Les Petits Frères des Pauvres représentée par Mme Marie-Thérèse CLOT-VERSCHAVE (secrétaire) et M. François LATOUR.

Introduction par Mme FRÉRY

Bonsoir à toutes et à tous pour cette réunion CICA consacrée à l'animation sociale et sportive. Je rappelle que c'était l'un des sujets sollicités par quelques associations lors de notre réunion – déjà très ancienne – avec Gilles FAURE et quelques autres élus. On va commencer tout de suite. Il y aura bien sûr un temps pour les réponses, les échanges ainsi que les questions, puis les échanges spontanés aussi. Il y aura une présentation très courte sur l'animation sociale, et ce qui peut encore être fait dans le 5^e arrondissement, parce qu'il y a beaucoup de choses à faire. Sur le plan sportif, il y a également beaucoup de choses à faire et à influencer et peut-être à mieux connaître puisque parfois, on se rend compte que les acteurs ne se connaissent pas ou ne savent pas que certaines actions se déroulent.

Puis, comme vous le savez, on avait décidé – il y a quand même déjà deux ans – qu'à chaque fois, on présenterait – ce n'est pas nous qui le faisons, bien sûr – et on inviterait un/une

responsable d'une association. À mon grand plaisir, on reçoit Marie-Thérèse CLOT-VERSCHAVE, bénévole très active aux Petits Frères des Pauvres. Ne faites pas comme moi, au début. Quand on entendait parler des Petits Frères des Pauvres, on se demandait ce qu'était cette association et ce qu'était ce titre. On va casser cela. J'ai découvert, en tant qu'élue chargée des solidarités, entre autres, que vous faisiez un travail absolument incroyable avec énormément de bénévoles, au moins 80 ou peut-être plus maintenant, formés à rencontrer, à aller chez des gens âgés ou pas âgés parce que dans votre rapport d'activité, j'ai vu que c'était plutôt 60 ans-100 ans.

Marie-Thérèse CLOT-VERSCHAVE : Je pense même 50.

Marie-Noëlle FRÉRY : Je n'ai pas osé le dire parce que j'ai pensé que dans la salle, on était tous concernés. Ce sont des gens en isolement, en EHPAD, à la maison. Je trouve qu'ils font un travail extraordinaire. J'ai assisté à leurs assemblées générales, en écoutant le travail des bénévoles, et j'ai trouvé assez bien, après le Secours Populaire, que ce soit vous. Ici, il n'y a que des gens bienveillants et je crois que sur le titre et sur votre activité, tout le monde sera intéressé.

Marie-Thérèse CLOT-VERSCHAVE : Depuis une quinzaine d'années, je suis à l'association les Petits Frères des pauvres. C'est une association nationale et même internationale, non professionnelle, et qui depuis 1946, lutte contre l'isolement des personnes âgées, et prioritairement, les plus démunis. Ce nom de « Les Petits Frères des Pauvres » peut, à certains moments, heurter les uns et les autres parce que parmi les gens qui sont en grand isolement, il n'y a pas que des pauvres au sens de grande précarité. Ce sont prioritairement les personnes les plus démunies.

Quelques repères en France : il y a 13 500 bénévoles qui sont répartis en équipes, c'est-à-dire que nous tentons de couvrir l'ensemble des territoires en équipes d'actions. Il y a à peu près 350 équipes. Celle dont on parle, c'est celle de Lyon ouest qui comprend le 9^e arrondissement, le 5^e arrondissement, Sainte-Foy, Tassin et Francheville. C'est de cette équipe que nous allons plus particulièrement parler. Au niveau national, on accompagne 36 000 personnes âgées et on compte environ 500 salariés dans l'association, au niveau national.

En France, en 2021, une étude assez sérieuse qu'avait demandée Les Petits Frères des Pauvres à CSA Research a permis d'observer qu'il y avait 2 millions de personnes âgées isolées. Quand on dit « isolées », on parle vraiment de gens qui ne sortent plus, qui sont en rupture, qui sont assez invisibles au sein de nos quartiers, de nos immeubles. Parmi ceux-ci, il y en a 530 qui sont vraiment en situation de mort sociale, c'est-à-dire qu'ils ne parlent à personne, qu'ils sont complètement isolés. C'est à ces personnes que Les Petits Frères des Pauvres s'adresse. Il y a tout un problème de repérage de ces personnes. Ce sont toutes les sollicitations que je peux faire vis-à-vis de vous. On accueille des signalements par le biais des travailleurs sociaux, par le biais des équipes soignantes, mais tout un chacun peut repérer et nous signaler que dans l'environnement géographique, il y a des gens qui sont vraiment seuls.

Ce qu'on leur offre, c'est une présence. On leur propose de rentrer dans une relation de confiance qui peut prendre du temps. Parfois, cela peut prendre plusieurs mois pour arriver à s'approprier et à faire confiance. On accompagne individuellement et dans la durée, c'est-à-dire que si quelqu'un qu'on accompagne à domicile vient à tomber malade, à aller à l'hôpital ou en EHPAD, on le suit dans son parcours. L'engagement des Petits Frères, c'est un engagement dans la durée et de façon très discrète aussi.

À Lyon ouest, on est à peu près 80 bénévoles dont 10 qui sont dits « occasionnels ». On est donc à peu près 70 bénévoles à aller auprès des personnes, que ce soit à domicile, en EHPAD ou à l'hôpital, ou dans des résidences puisqu'on a pas mal de personnes qui se trouvent en

résidence autonomie. On les voit chaque semaine, de façon régulière. Ce sont donc à peu près 90 personnes âgées qui sont accompagnées. Pour celles qui le peuvent, on leur propose des temps collectifs, c'est-à-dire des sorties. On parle de Charmanon qui est une des maisons des Petits Frères des Pauvres, qui est à Grézieu-la-Varenne. On essaie de faire que, petit à petit, les gens reviennent dans un milieu plus collectif, plus social, pour se distraire. Il y a aussi des vacances qui sont proposées pour les personnes que nous accompagnons. Parfois, il nous arrive d'emmener des personnes très peu mobiles.

Parmi les équipes des Petits Frères des Pauvres, on est une équipe assez spécifique dans le sens où dans notre quartier, en particulier sur le 5^e, il y a énormément d'EHPAD ainsi que l'hôpital gériatrique Pierre Garraud. Les personnes en EHPAD ou à l'hôpital représentent les 2/3 des personnes accompagnées et les personnes à domicile 1/3 des personnes accompagnées. En général, c'est l'inverse pour les autres équipes des Petits Frères. Il y a beaucoup plus d'accompagnements qui se font à domicile. On a plus de mal à repérer des gens isolés à domicile parce qu'étant en lien avec les équipes soignantes ou les équipes en EHPAD, on a plus facilement des signalements en hébergements collectifs.

Les bénévoles qui sont avec nous sont vraiment des gens de tous âges. Il n'y a pas que des anciens, il y a des jeunes, des actifs. Je pense que la diversité des bénévoles est une richesse. Comme le disait Marie-Noëlle, on a des propositions de formations qui sont très pointues, qui sont très particulières parce qu'on accompagne des gens qui vivent parfois dans des conditions d'insalubrité importantes, des gens qui n'ont plus de repères ou qui sont atteints du syndrome d'Alzheimer. Pour cela, on se soutient mutuellement, c'est-à-dire qu'on a vraiment une équipe où on fait en sorte que les bénévoles ne soient pas isolés. Comme on a beaucoup de bénévoles, on se réunit par groupe d'accompagnement. Par exemple, il y a 6 EHPAD dans lesquels on est présents. On se retrouve 2 fois par an pour échanger sur nos pratiques et sur nos questionnements, avec ceux qui vont en EHPAD, ceux qui vont à l'hôpital, ceux qui vont à domicile, ainsi que tous ceux qui participent à des temps collectifs, que ce soient des loisirs, des vacances, etc.

Notre seul objectif est d'être proches des gens, aller vers eux et de les accompagner. On n'a pas de projets pour les uns et les autres, on essaie de se rendre disponibles, de passer de bons moments avec eux. Chaque année, à Noël, on fait un grand repas. À la Garenne, c'était grâce à vous notamment.

Marie Noëlle FRÉRY : C'était la Ville de Lyon, et Lyon 5^e, on est une sacrée équipe aussi et on est évidemment à votre disposition pour faire de belles choses pendant ces périodes.

Marie-Thérèse CLOT-VERSCHAVE : Cela a été beau.

Marie Noëlle FRÉRY : Oui, apparemment, cela a été beau. Les gens étaient contents.

Marie-Thérèse CLOT-VERSCHAVE : Oui, tout à fait.

Marie Noëlle FRÉRY : Je voudrais ajouter qu'à chaque assemblée générale, j'ai entendu des témoignages de personnes âgées ou pas tellement âgées mais dépendantes, en fauteuil roulant ou autre. Ce qui était un bonheur, c'était de les entendre dire qu'elles avaient pu sortir de chez elles ou sortir de l'EHPAD ou de l'hôpital. Honnêtement, pour avoir connu cela, à titre personnel, pour m'être occupée d'une personne âgée, pour sortir de l'hôpital, il faut négocier cela bien en amont pour pouvoir sortir la personne âgée une journée, même si c'est la plus proche, si vous voyez ce que je veux dire. Il faut négocier avec tout le monde : le médecin, l'infirmière, etc. Je trouve que votre équipe sait négocier pour mettre le personnel en confiance, et vous arrivez à faire sortir des gens qui n'étaient pas sortis depuis des années : voir un jardin, Charmanon, c'est le bonheur parce que c'est une maison à la campagne, mais même une petite balade au parc ou ailleurs...

Marie-Thérèse CLOT-VERSCHAVE : L'été, on a fait des choses très diversifiées. Notamment dans le Parc de la mairie, on a fait un goûter en juillet et on a sorti des gens de l'EHPAD et de l'hôpital. Cela veut dire qu'on déploie des transports particuliers parce qu'on a un certain nombre de personnes très âgées qui ont des pathologies et qu'on ne peut pas transférer. Il faut donc des véhicules adaptés.

On peut aussi être questionnés sur le fait d'accompagner à partir de 50 ans. Des gens en très grande précarité, à 50 ans, ils peuvent être très mal, et avoir besoin qu'on aille à eux. Ce n'est pas forcément le même type d'activités qu'on leur propose, mais au moins tous les 15 jours, il y a une sortie. Certains petite groupes vont au cinéma, il y a un groupe qui est allé au bar à chats l'autre jour, d'autres sont allés au musée. On fait les choses en petits groupes. C'est après le confinement qu'on a pris ces habitudes de faire des petites choses. On a besoin de chauffeurs.

Marie Noëlle FRÉRY : Ou de chauffeuses !

Marie-Thérèse CLOT-VERSCHAVE : Ou de chauffeuses.

Marie Noëlle FRÉRY : Je ne sais pas si cela se dit. Enfin, il faut des gens qui conduisent bien, pas le genre de gens nerveux dans la montée de Choulans ! Des gentils, à 30 km/heure, pour transporter des personnes un peu fragiles.

Marie-Thérèse CLOT-VERSCHAVE : Je vous ai mis deux sortes de documents : l'un qui explique qui sont les Petits Frères des Pauvres, leurs objectifs et leur façon de faire, et l'autre qui traite plus particulièrement de la manière de devenir bénévole si on le souhaite. Il faut savoir qu'il y a plein de contributions possibles. On essaie toujours d'adapter au mieux. On écoute les bénévoles, on reçoit les candidats pour essayer de voir avec quel type de situation ils pourront être le mieux à l'aise. Si on n'est pas disponible deux heures par semaine, régulièrement, il est possible d'être là ponctuellement en soutien. Tout est important.

Marie Noëlle FRÉRY : Il y avait aussi de jeunes bénévoles ?

Marie-Thérèse CLOT-VERSCHAVE : Oui.

Marie Noëlle FRÉRY : C'était des 25-30 ans, et cela faisait super plaisir à voir. Vous voulez peut-être rajouter quelque chose ?

François LATOUR : Je suis Petit Frère des Pauvres et proche de Marie-Thérèse et mon nom est François LATOUR. On est très heureux de cela parce que le tiers des bénévoles ont moins de 35 ans, le tiers sont en activité et l'autre tiers sont des jeunes retraités ou moins jeunes retraités.

Je voulais simplement dire une chose. La réunion de ce soir est importante pour nous parce qu'elle regroupe des associations et le problème qu'on a, c'est de repérer les gens isolés parce que par définition, les gens isolés, on ne les voit pas puisqu'ils sont isolés. Du coup, comment faire ? La Mairie a des éléments au moment de la canicule puisqu'il y a des enquêtes, mais cela ne nous est pas accessible parce que c'est réservé. Vous, si vous faites du portage de repas – ou au cours d'autres activités –, vous pouvez avoir connaissance de gens qui sont isolés. Marie-Thérèse vous l'a dit, on est beaucoup en EHPAD et à l'hôpital gériatrique Pierre Garraud qui est le plus gros d'Auvergne-Rhône-Alpes. C'est donc un vrai problème d'avoir des gens qui sont isolés avec tellement de divertissements dans la ville. Après, il y a un problème de transports. Cependant, c'est un peu scandaleux de voir des gens qui restent toute la journée chez eux alors qu'il y a tellement de choses autour. Sur ces documents, il doit y avoir le numéro d'accueil des Petits Frères des Pauvres qui est à Saint-Gervais, dans le

8^e arrondissement. N'hésitez pas. À ce moment-là, nous prendrons contact avec les gens qui sont vraiment isolés. Ce que nous appelons « gens en grande solitude » dans les établissements de soins, ce sont les gens qui n'ont même pas une visite par trimestre. Je vais vous donner un exemple. À Pierre Garraud, quand on y est allés, la directrice nous a dit qu'il y avait 7 personnes sur 10 qui n'ont aucune visite dans l'année. Même pas à Noël, le jour de leur anniversaire, de mariage, etc., il n'y a personne. Parfois, ce ne sont même pas des gens dont la famille est à 5 000 kilomètres, et souvent il n'y en a pas. C'est très important. Si vous voyez ces personnes invisibles, n'hésitez pas.

Marie Noëlle FRÉRY : Je précise qu'en tant qu'adjointe au logement, ce matin j'ai rencontré une personne qui avait un problème de paiement de loyer parce qu'elle est tombée du chômage au RSA. Elle a un retard de 1 000 euros de loyer, ce qui est peu vu que le loyer est à environ 300 euros, chez un bailleur social. Cela me permet après, d'intervenir auprès du bailleur social. À un moment, dans l'entretien, cet homme de 59 ans a pleuré et a dit : « Cela fait 3 jours que je n'ai pas mangé. » Il avait du lait et du pain et il donnait la nourriture qui restait à son fils de 17 ans. Il est seul avec son enfant. En fait, on n'a pas de moyens de savoir si une personne dans un logement social, même dans un quartier tranquille – d'ailleurs peu importe si ce n'est pas un quartier tranquille puisqu'on aura la même attention pour les personnes – a des problèmes. C'est parfois comme cela qu'on a des informations. Après, je n'ai pas tout de suite parlé des Petits Frères des Pauvres parce qu'il faut déjà régler le problème de la nourriture. On a fait jouer les relations pour que les associations apportent des paniers. Il n'osait pas et ne demandait pas parce qu'il a honte. Comme il a honte pour tout, il ne demandera rien. Après, je pense qu'il est capable de faire plein de choses de ses mains, de s'occuper d'un jardin et de retrouver un travail aussi et il faut lui donner l'idée de rencontrer d'autres gens pour faire des choses. Je crois que nous sommes tous, par un moyen ou un autre, au courant de certaines solutions extrêmes. Il y a des gens très âgés mais pas que.

Vous faites un boulot formidable. À la mairie, on était tous d'accord pour dire qu'on allait valoriser toutes les associations qui font des choses dans le 5^e. On ne fait pas beaucoup de CICA mais on essaie de faire connaître tout cela. Si on recrute des bénévoles, vous serez peut-être heureuse. Faites-le savoir. On laissera les documents à la sortie.

Laure CEDAT : Laure CEDAT pour Saint Georges Village. J'ai lu un article qui m'a vraiment fait penser à vous et à toute cette thématique. À La Rochelle, le CCAS a monté un partenariat avec une association de vélos et de triporteurs. Je me suis dit que des balades en triporteur qui sont proposées aux gens des EHPAD, pour les faire sortir, cela me paraît tout à fait être dans votre thème et le thème de la Ville, et cela pourrait vraiment être intéressant.

Marie Noëlle FRÉRY : Cela existe déjà un peu. Mais c'est bien de lire ce qui se passe dans d'autres villes et de pousser la Ville de Lyon à faire autre chose.

Merci beaucoup.

Applaudissements

Nadine GEORGEL : Concernant la question du triporteur, il y a deux aspects. Il y a les balades ludiques ; cela se fait dans certains arrondissements de Lyon, et on en est tout à fait ravis. On a aussi des demandes réitérées, notamment dans le Vieux Lyon. Cela se faisait. Je sais qu'au niveau du SYTRAL, il y a des liens qui se nouent. J'ai notamment rencontré une entreprise, au Salon de l'association des Maires de France, qui aimerait venir à Lyon et qui est en lien avec le SYTRAL. On espère que cela se fera.

Néanmoins, nous avons un petit souci dans le 5^e, c'est que ce n'est pas plat et que le triporteur ne monte pas Choulans.

Marie-Thérèse CLOT-VERSCHAVE : Il existe une association qui fait cela, et on a fait des balades avec eux plusieurs fois, avec un bénévole et une personne accompagnée qui était en EHPAD – c'était dans le 9^e, en l'occurrence. On se donne rendez-vous. On descend les gens en voiture – je ne sais plus exactement à quel endroit c'était – et ils ont remonté le Rhône. On fait le tour du Parc de la Tête d'Or, et ils sont revenus. Cela existe donc mais il faut des personnes.

Nadine GEORGEL : On l'a en tête et j'espère qu'un jour, on pourra le proposer, peut-être à proximité de Pierre Garraud. Cependant, il faut trouver un premier dispositif qui l'amène en haut.

Bénédicte DRAILLARD : On a pensé à cela depuis longtemps. On a déjà essayé de contacter mais il ne veulent pas parce qu'il y a la montée, mais aussi, en contactant les directeurs de l'EHPAD, c'est une fausse bonne idée parce que beaucoup ont peur. Ils ne veulent pas sortir avec les triporteurs. Il y a certains établissements qui ont fait l'achat d'un triporteur qui ne bouge pratiquement pas parce que pour certaines personnes, ce n'est pas du tout sécurisant, même quand c'est leur petit-fils. Parfois, on pense que certaines idées sont bonnes, mais en discutant avec les professionnels, on se rend compte que ce n'est pas si simple que cela. J'ai été la première étonnée quand le directeur de l'EHPAD L'Étoile du Jour, entre autres, avec qui j'avais beaucoup discuté sur cette question-là, m'avait dit : « Je ne suis pas sûr que cela vaille le coup. » Par contre, ponctuellement, quand c'est plat, cela peut se faire. En ce qui nous concerne, on a un arrondissement quand même très spécifique.

François LATOUR : Les deux thèmes qu'on a touchés, ce sont les deux thèmes les plus importants pour nous, par expérience. Ce sont les gens qui sont invisibles parce qu'ils sont isolés, puis, il y a le transport qui est non résolu. Il se trouve que de notre côté, on le résout avec les voitures des uns, le GHP ou l'omnibus, etc. Il y a beaucoup de gens en fauteuil roulant. Il suffit qu'il y ait 3 ou 4 escaliers, et les gens sont prisonniers chez eux. C'est très important et ce n'est pas facile. Cela fait des années que tout le monde cherche. La Mairie de Villeurbanne a fait des essais avec des pousse-pousse mais il y a ce problème dont vous avez parlé, la stabilité. Ce sont souvent des gens fragiles. Néanmoins, ce sont 2 thèmes majeurs : invisibilité et transport.

Nadine GEORGEL : Vous connaissez forcément le dispositif qui est Optibus par le SYTRAL, adapté à certains niveaux de handicap.

François LATOUR : C'est compliqué, il y a des plages...

Nadine GEORGEL : Il ne faut pas hésiter à mobiliser ce dispositif au besoin. Cependant, cela ne résout pas le problème des transports collectifs dont on a tout à fait conscience.

Marie Noëlle FRÉRY : Il y a d'autres sujets dont on pourrait parler sur la mobilité : les mutations dans les logements sociaux, pour les personnes âgées qui étaient dans un F4 et qu'on pourrait mettre dans un F2, qui le demandent et qui n'ont pas de réponse des bailleurs sociaux. Je vous promets que dans le 5^e, on essaie de faire bouger cette question des mutations, mais ce sera un autre sujet.

On a deux parties, l'une plus courte que l'autre : l'animation sociale et l'animation sportive, dans le 5^e arrondissement de Lyon. Très rapidement, parce qu'on va laisser une grande place au sport, et ce avec plaisir vu les acteurs, il faut savoir qu'il serait peut-être intéressant de rappeler avec les acteurs de l'animation sociale qui sont là – puisque vous êtes tous un peu responsables de comités, d'associations ou autres – qu'en matière sociale, il y a plusieurs politiques à la Ville de Lyon, et à la Métropole, voire aussi avec l'État – on n'est pas en guerre avec eux sur ces questions – et notamment la politique de la ville. Vous avez sans doute dû

en entendre parler si vous venez de Vénissieux, Vaulx-en-Velin ou ailleurs, ou peut-être de services sociaux.

La politique de la ville consiste à faire attention, dans certains quartiers de la Ville, notamment pour nous, dans le 5^e, à certains quartiers beaucoup plus pauvres et beaucoup plus en difficultés. On a un quartier qui est dénommé « politique de la ville » parce qu'il y a plus de 1 000 habitants et que la moyenne des revenus est largement en-deçà de la moyenne des revenus des Français, puisqu'on est à moins de 1 000 euros par mois, sachant que le revenu moyen des Lyonnais du 5^e arrondissement est de 24 000 euros, revenu médian. Vous imaginez la marge qu'il peut y avoir. Ce quartier qui est le seul quartier « politique de la ville » qui existe pour l'instant, est le quartier Sœur Janin. Il y a aussi les quartiers en veille active, c'est-à-dire qu'on fait attention, mais qu'il n'y a pas suffisamment d'habitants pour déclencher des aides systématiques. En tout cas, la Préfecture, donc l'État, la Métropole, la Ville font attention aux quartiers qu'on appelle quartiers veille active qui sont – vous les connaissez sans doute – Jeunet et Ménival, avec des attributions de subventions, des dispositifs concertés avec l'État, et avec des objectifs très ciblés de la part de l'État, mais aussi de la Ville, puisqu'on se rejoint. On cherche à cibler, pour accompagner les habitants de ces quartiers, les questions de sécurité, les questions d'emplois, la question de la prévention spécialisée pour les jeunes, et de plus en plus jeunes. On était en réunion de la politique de la ville, lundi matin, avec Madame la Maire, Nadine GEORGEL. Tous les acteurs attirent notre attention sur le fait qu'il faut prendre en compte les jeunes depuis l'âge de 6-8 ans, donc très tôt, beaucoup plus tôt qu'avant, et des financements supplémentaires sont sortis. Il y a la culture et le sport. Ce sont les objectifs.

En deuxième partie sur l'animation sociale dans les quartiers, il y a aussi ce qu'on appelle « l'appel à l'initiative associative ». Dans notre jargon de politicien, cela s'appelle AIA. À la Ville de Lyon, on a une adjointe particulièrement engagée, Julie NUBLAT-FAURE qui nous oblige aussi à nous engager beaucoup en termes de réunions et de tentatives d'efficacité. On a essayé de voir tous les acteurs du 5^e arrondissement pour suggérer qu'ils postulent pour ce projet qui est sur quatre ans, pour avoir une pérennisation des budgets et être sûrs qu'on sera financés sur quatre ans, ce qui est quand même plus rassurant pour la plupart des acteurs associatifs. Je connais, par ailleurs, la vie associative et je sais que c'est très pénible de remplir des dossiers de subventions, chaque année. C'est la Ville de Lyon qui a mis ces objectifs.

Cela ne vous étonnera pas de savoir qu'un des premiers objectifs, c'est l'accompagnement de la transition écologique et sociale, mais il y a aussi et surtout : la participation des habitants, la favorisation de la citoyenneté, les solidarités, les accès aux droits – la preuve est que des gens ne savent encore pas qu'ils peuvent avoir des aides quand ils sont en retard de loyer ou concernant d'autres difficultés –, l'accompagnement et l'accueil des enfants et de leurs familles par des politiques familiales, ainsi que l'animation de la vie sociale et culturelle.

Pour la Ville de Lyon, après audition avec Julie NUBLAT-FAURE et l'ensemble des acteurs du 5^e arrondissement – mais cela s'est fait dans tous les arrondissements de Lyon, en début de mandature –, on a retenu 40 associations. Sur le 5^e, on a quand même la MJC du Vieux Lyon qui est en AG, ce soir, la MJC de Saint-Just, la Maison de l'Enfance, Entraide Pierre Valdo, le Centre social Saint-Just, le Centre social Champvert. Peut-être que j'en oublie, mais je ne crois pas. Il y a aussi la MJC Ménival et le Centre social Point du Jour. Il y a beaucoup de projets. On a vraiment eu beaucoup de réflexion de la part des acteurs associatifs, des bénévoles mais également de l'ensemble des salariés de ces associations et de ces centres. Honnêtement, on sent que des propositions sont faites, et encore régulièrement. On a la MJC Ménival avec son festival Éclats de Cirque ; le Centre social du Point du Jour qui a beaucoup insisté pour le Jardin partagé à Jeunet, et cela a été entendu, ce lundi, en politique de la ville. Le centre social de Champvert qui a d'autres difficultés, pour les sorties d'écoles et les accompagnements, mais qui a un énorme partenariat avec le Théâtre du Point du Jour notamment. On a la MJC du Vieux Lyon qui un énorme programme. On ne sait plus quoi faire

tellement il y a une offre culturelle à disposition et à proximité. Puis, la MJC de Saint-Just accueille beaucoup, dont la coopérative Alter Conso, mais également les jeunes compagnies artistiques en leur servant de siège social.

Ce que je voudrais simplement dire, c'est qu'on est dans un arrondissement un peu particulier. Vous me direz peut-être que c'est comme un peu partout, mais ce n'est pas cela. C'est qu'on a une catégorie de population qui est aisée, très aisée en termes de revenus, mais on a aussi une partie de la population qui est en énorme difficulté, que ce soit en termes de revenus ou en termes de chômage. Par exemple, sur Janin, les derniers chiffres montrent qu'on a 1 275 habitants et 166 demandeurs d'emploi. J'attire votre attention parce que – Madame la Maire et toute l'équipe de la mairie sont sensibles là-dessus – Jeunet et Ménival, ce sont plus de 700 personnes répertoriées avec 281 demandeurs d'emploi. Sur ces quartiers en difficulté, le revenu médian est inférieur à 10 300 sur l'année alors que le revenu médian de Lyon 5^e est de 24 120 euros, sachant que les écarts peuvent être très élargis et très grands.

L'animation sociale est pour tous, bien sûr. Elle n'est pas uniquement pour les quartiers politique de la ville et les quartiers en veille active, mais pour l'ensemble des acteurs dont vous faites partie, et dans les MJC et centres sociaux qu'on vient de citer. Je pense qu'il y aura certainement des questions sur certains centres sociaux ou MJC qui veulent peut-être en faire plus. Je dois vous dire que la Préfecture est très à l'écoute des situations difficiles et des lieux d'isolement ou des difficultés pour les femmes à exister ou à sortir, si vous voyez ce que je veux dire. On est tous sensibles à ces questions pour faire en sorte que la Ville de Lyon soit à l'écoute de tous, riches ou pauvres, ce n'est pas la question, et que cette animation soit proposée à l'ensemble des personnes, ce que font particulièrement bien les MJC et les centres sociaux.

On avait dit « priorité au sport ». Bertrand doit trépigner ! De plus, je pense qu'il doit y avoir des obligations pour certains. On voulait et tu voulais intervenir là-dessus.

Bertrand ARTIGNY : Merci Marie-Noëlle. Je vais être beaucoup moins galant que Marie-Noëlle puisqu'elle a laissé une association active sur le quartier intervenir sur le social, pour ma part, je vais laisser d'autres clubs intervenir après moi. Je vais donc d'abord parler.

Quand on a voulu préparer cette soirée, comme on le fait déjà depuis pas mal de temps, on a voulu donner la parole à des acteurs du territoire du 5^e arrondissement – parce que souvent, on ne les connaît pas – qui de notre point de vue – ce qui est objectif ! – sont sur le territoire et font un travail que je trouve remarquable, en matière de sport, de social. Tout à l'heure, je laisserai la parole au représentant du FCPJ. Je crois que c'est toi, Kamel qui va intervenir. Je lui laisserai la parole pour qu'il vous montre tout le travail qui est fait au Football Club du Point du Jour, parce qu'à mon avis, c'est un club qui mérite à être connu, qui fait un gros travail de terrain. On en a beaucoup parlé avec Marie-Noëlle et Nadine. On souhaite effectivement apporter tout notre concours, dans la mesure du possible.

Puis, il y a le basket-ball de Beaumarchais, avec Frédéric qui nous présentera aussi le travail qui est fait au niveau du BBLM. C'est un autre quartier, Eisenhower. C'est un travail remarquable. Il y a Jeunet aussi puisqu'il y a aussi des activités sur Jeunet. Il fait un travail que moi, je trouve remarquable. À chaque fois que j'ai pu assister à des réunions, des assemblées générales, j'ai vu une diversité de population. Je laisserai Frédéric vous en parler, tout à l'heure.

Le sujet est l'animation, et je vais essayer de répondre à quelques questions, et après, on reprendra les questions auxquelles je ne réponds pas dans ma présentation. Dans ce mandat, on a voulu une autre façon de concevoir le sport, à Lyon. Je vais faire simple. Beaucoup d'actions ont été menées dans les grands clubs sportifs, que ce soit le football, le rugby, ainsi qu'une collaboration au basket-ball avec Villeurbanne, etc. Dès le début de ce mandat, ce que

nous avons souhaité – en tout cas, c'était une directive très claire de Julie NUBLAT-FAURE et de Grégory DOUCET –, c'est faire en sorte que le sport soit intégré à la vie sociale, dans les arrondissements, dans les quartiers, et faire en sorte que les clubs sportifs soient parfaitement des acteurs de la vie sociale, c'est-à-dire que tout le monde, tous les habitants du 5^e arrondissement sont en droit de faire du sport de la façon dont ils le souhaitent. On va soutenir et on soutient financièrement aussi, au travers des subventions – je vais y revenir – les clubs qui sont engagés vers les orientations que je viens de citer et que je vais décliner.

La première chose que je disais, c'est faire en sorte qu'on soit dans une pratique inclusive, c'est-à-dire sans discrimination. Je vais commencer par des choses qui paraissent un peu évidentes maintenant, mais qui présentent encore quelques difficultés, c'est l'égalité femmes-hommes. Il faut savoir qu'aujourd'hui – ce n'est pas que dans la pratique sportive mais aussi dans les Conseils d'administration des clubs sportifs –, au niveau de la ville de Lyon, 64 % des participants, des membres des conseils d'administration, sont des hommes. En 2021, c'était 68. En gros, on est à 2/3. Il y a des clubs – pas dans le 5^e, je vous rassure – où il n'y a pas une seule femme qui soit au conseil d'administration. Il y a quand même des adhérentes. Nous, on n'a pas ce problème. Cela veut dire que c'est pratique mixte. De ce côté, c'est fait. Ce ne sont pas des choses qu'on a inventées. En tout cas, ce que nous voulons, c'est donner un appui et une reconnaissance des clubs qui sont dans ce cadre. Il y a un club que je vais citer, c'est le volley-ball de Lyon métropole – qui s'entraîne principalement rue de la Quarantaine et à Pierre Dodille qui est l'ancien gymnase Branly – qui a des équipes mixtes. J'ai assisté à des compétitions. Ce sont des équipes mixtes, garçons et filles qui jouent au volley-ball. C'est donc possible. Autant vous dire que ce club fait partie des clubs que nous visons et que nous souhaitons pouvoir soutenir assez rapidement.

Il y a tout ce qui concerne le harcèlement sexuel. J'enfonce des portes ouvertes parce que maintenant, c'est vrai que cela fait partie des choses qui sont assez reconnues. J'ai cru comprendre que dans certaines fédérations – excuse-moi, Kamel, je n'en dis pas plus – ce n'était pas encore tout à fait gagné. Concernant le harcèlement sexuel et moral aussi, concernant les violences sexistes et violences sexuelles, ce ne sont pas seulement des intentions qu'on demande, c'est aussi quelles sont les actions que mènent les clubs, en termes de formation, d'encadrement, pour lutter contre toutes formes de harcèlement, de violence sexiste et sexuelle. Pour nous, c'est vrai que c'est extrêmement important. Naturellement, tous les actes racistes verbales ou autres, c'est hors de question. J'ai beaucoup apprécié – je ne dirai pas où – qu'il y ait un monsieur d'un club, lors d'un match, qui soit intervenu auprès de certains supporters pour leur dire : « Soit vous restez, soit vous dégagez, mais si vous restez, on se calme. » Cela fait partie des choses qu'il faut absolument continuer à promouvoir, et on est forcément très axés là-dessus.

L'inclusion des personnes LGBT fait aussi partie des choses qu'on a constatées ou que j'ai constatées. Il y a des personnes qui avaient une certaine orientation homosexuelle, pour faire simple, qui ne pouvaient pas avoir une activité sportive dans un club, ce qui fait qu'on crée des clubs spécifiques. C'est très bien mais il est clair que pour nous, il est hors de question qu'une personne puisse être discriminée en fonction de ses orientations sexuelles, dans sa pratique sportive. Là aussi, naturellement, quelles sont les actions que mènent réellement les clubs ?

Concernant l'inclusion sociale, tu en as parlé, tout à l'heure, je laisserai Kamel et Frédéric en parler. C'est important que les clubs sportifs ne soient pas forcément dans l'élitisme. On a besoin d'élites, on a besoin de locomotives, on est bien d'accord. Cependant, tous les gones de quartiers, que cela soit à Janin, Jeunet ou ailleurs, ont aussi besoin de pouvoir trouver un environnement. Si les clubs sportifs peuvent aider ces enfants – tu parlais de 6 ans, tout à l'heure – à trouver une règle, un fonctionnement, une reconnaissance sociale, une reconnaissance de leurs compétences, etc., on est forcément très intéressés.

Pour les personnes en situation de handicap, le discours ne suffit pas. Je veux bien qu'on me dise : « Nous, on est pour intégrer des personnes en situation de handicap. » Cela ne me suffit pas. Je veux voir des personnes en situation de handicap sur le terrain. Ce n'est pas facile dans certaines activités sportives, mais d'autres y arrivent très bien. Je veux parler du judo, du taekwondo, en particulier. Ils arrivent très bien à faire les choses. Aujourd'hui, le rugby fait aussi des choses intéressantes. Il faut donc absolument que la question du handicap ne soit pas seulement une belle intention, mais que ce soit une réalité du quotidien.

En ce qui concerne le sport santé, je ne vais pas revenir dessus. C'est aussi permettre à des personnes qui ont des pathologies, qui ont des prescriptions médicales d'avoir une activité sportive. Il y a des clubs, sur le 5^e arrondissement, qui le font. Puis, il y a tous les acteurs sociaux : MJC, etc. Il y a des choses qui se font.

Un élément important – parce qu'on n'est pas écologistes pour rien – c'est la question de l'éco-responsabilité. C'est faire en sorte qu'il y ait 0 déchet, qu'on lutte contre le gaspillage alimentaire. Je ne vais pas revenir dessus. Tout à l'heure, on va voter une subvention pour une association qui organise des courses, et qui a une compétence, une action très importante.

Je regarde l'heure, je parle des subventions ou pas ? Il y a des subventions pour le fonctionnement qui sont conditionnées aux actions qui sont menées. Il y a des subventions qui sont faites au niveau événements, des subventions au niveau des investissements et on a aussi des subventions qui s'appellent « Trait d'union » qui sont des activités qui se font en période estivale. J'en ai beaucoup parlé avec Jean-Marc MOREL et différents clubs.

Dans le 5^e arrondissement, on est très timides par rapport à ce qui existe par ailleurs. Qu'est-ce qu'on fait, dans le 5^e arrondissement, maintenant ? La première chose, c'est qu'on attribue des créneaux qui sont des créneaux habituels d'entraînement, avec les moyens qu'on a à notre disposition, et – parce que c'est une question qu'on nous a posée – des créneaux pendant le week-end, mais souvent, c'est réservé à des compétitions ou des entraînements le samedi matin, et c'est aussi réservé aux clubs ou autres pour faire des galas, etc. Il y a deux projets pour lesquels on est plutôt fiers, au niveau de la Mairie du 5^e arrondissement :

- L'installation du COL rugby, à la Sarra. Cela a pu être fait parce que Nadine GEORGEL est intervenue aussi, ainsi que Julie NUBLAT-FAURE, Grégory DOUCET, l'Offisa, de façon à permettre d'avoir une activité de rugby, de proposer à des jeunes, autre chose que du football. Tout à l'heure, on va voter un aménagement du gymnase Pierre Dodille, de façon à avoir un dojo dans les sous-sols. Je rappelle que cela n'a pas été simple, et cela ne l'est toujours pas, d'ailleurs. On passe d'un budget de 1 million à 1,4 million, et cela n'aurait pas pu être obtenu sans le travail de Nadine, Julie et de Grégory que j'évoquais. Plusieurs aménagements sont en cours. Il y a aussi le travail qui est fait avec l'Offisa, notamment sur les Olympiades, qu'on va organiser sur la soirée des sportifs de façon à ce que les sportifs puissent se rencontrer ;
- Puis, nous avons des réflexions diverses et variées sur le parcours de la Sarra, sur le City-stade. Tout à l'heure, on évoquera la question du skatepark. Il y a la relation avec l'École des minimes qui aimerait bien aussi faire un lien avec la MA5, les vacances sportives de la Métropole de Lyon, Divertisport, etc.

C'est donc un travail quotidien. J'ai beaucoup parlé. Je vais laisser la parole à Kamel.

Kamel BENCHARAA : Je suis au club du FC Point du Jour. Pour ceux qui ne connaissent pas, c'est le club qui est situé en face de la mairie et en face du quartier Sœur Janin. Nous avons 317 licenciés dont 61 jeunes issus du quartier Sœur Janin, donc c'est très peu. Sœur Janin, c'est un quartier très modeste. Les licences sont très coûteuses.

Marie Noëlle FRÉRY : Combien coûte une licence ?

Kamel BENCHARAA : Nous sommes les moins chers de l'arrondissement. Je crois que nous sommes à 217 euros. C'est vrai que certains jeunes du quartier Sœur Janin ne peuvent pas se le permettre. C'est pour cela que nous mettons en place des facilités de paiement. On essaie de les attirer de plus en plus.

Notre club a trois ambitions. Tout d'abord, nous cherchons à insérer les jeunes du quartier Sœur Janin en leur offrant des formations pour devenir éducateur sportif. Cela marche très bien puisque nous en avons déjà cinq qui ont déjà leur diplôme d'éducateur fédéral. Ils ont passé leurs trois formations et sont aptes à devenir entraîneur. C'est pour cela qu'on les emmène sur ce domaine pour favoriser ce type de formation et les intégrer socialement dans leur vie quotidienne et surtout dans la vie professionnelle.

Deuxièmement, il y a l'équipe féminine. J'ai avec moi Mozart qui est coach de l'équipe féminine et qui prendra quelques minutes pour en parler. C'est une section féminine qui existe depuis 7, voire 8 ans. Elle est très prometteuse. Nous mettons aussi en avant la pratique du sport pour les filles et les femmes passionnées par le foot. Le foot, ce n'est pas que pour les hommes. On essaie donc de diversifier tout cela, et on y arrive. C'est une équipe qui est très bien placée au niveau du championnat et on a plein de projets avec elle, comme passer du foot à 8 au foot à 11. On travaille donc là-dessus, et c'est un projet qui est hyper intéressant.

Troisièmement, un sujet qui me paraît être le plus important, la création d'une section handifoot. Je crois qu'il n'y en a pas dans le 5^e. Avec notre comité directeur, on a décidé de créer une section handifoot pour accueillir des jeunes qui ont un handicap, notamment les jeunes atteints d'autisme. On travaille avec la Fondation OVE pour créer cette section sur la prochaine saison. Cela va être quelque chose de formidable. Bertrand le sait et c'est pour cela qu'il m'aide à monter ce projet. C'est amener les jeunes qui ont un handicap à pouvoir vivre leur passion, ne pas être cloîtré dans une école spécialisée, mais s'ouvrir aux gens, s'ouvrir aux autres et vivre leur passion à 100 %.

Ce sont des projets qui arrivent, et sur la saison prochaine, ce projet va être hyper important et productif, je pense, pour tout le monde.

Amadeus DOS SANTOS : Dans le milieu footballistique, je suis plus connu comme Mozart, mais je ne fais pas de piano, rien du tout ! Je suis plus dans le social, la pédagogie. J'ai été entraîneur pendant 20 ans des U19. Cela fait deux ans que je m'occupe des féminines. J'ai appris une autre façon d'entraîner, et je trouve qu'au niveau des féminines, l'état d'esprit, le plaisir, l'apprentissage...

Marie Noëlle FRÉRY : Il faudrait parler un peu plus fort... Surtout que vous êtes en train de dire des choses formidables sur les femmes !

Amadeus DOS SANTOS : Au niveau des féminines, j'ai appris à connaître d'autres façons d'entraîner : l'état d'esprit, le plaisir, et l'apprentissage. Un garçon, vous lui donnez un ballon, il sait faire une passe. Pour lui, c'est inné, il sait faire. Une fille, non. Mais une fille, vous allez lui expliquer, je ne sais pas pourquoi, cela va rentrer tout de suite. Les garçons, vous leur faites faire des exercices, il faut leur montrer, une fois, deux fois, et une fille va comprendre tout de suite.

Marie Noëlle FRÉRY : On est d'accord avec vous !

Amadeus DOS SANTOS : L'équipe féminine du Point du Jour, cela fait 7 ou 8 ans qu'elle existe. Il y en a en U10, en U13 et en seniors....

Bertrand ARTIGNY : Tout le monde comprend, U10, U13 ?

Marie Noëlle FRÉRY : Ce sont les âges, non ?

Bertrand ARTIGNY : Ce sont les âges.

Amadeus DOS SANTOS : U10, c'est 10 ans, U13... après, en senior, cela démarre à 16-17 ans. En senior, j'ai 18 filles.

Marie Noëlle FRÉRY : Elles sont de Janin ou pas toutes ?

Amadeus DOS SANTOS : Pas toutes. De Janin, j'en ai 4 ou 5. Le reste vient de Champvert, Ménival, Point du Jour. L'année dernière, elles ont été championnes du Rhône.

Applaudissements

Amadeus DOS SANTOS : On était donc arrivés premier. En fait, cela se passe en deux phases. Cette année, après la première phase, on a été 2^e. Là, on va attaquer la deuxième phase, et si on finit premiers, elles seront à nouveau championnes du Rhône.

Marie Noëlle FRÉRY : Il faut nous le dire.

Nadine GEORGEL : Il ne faut pas garder cela pour vous.

Kamel BENCHARAA : On s'est mis à la page, maintenant, on a un compte Instagram.

Nadine GEORGEL : La Mairie a un compte Instagram.

Intervention dans l'assemblée: Ce sont des informations très importantes et on ne le sait pas. On ne sait pas qu'il y a des équipes de foot féminine par exemple. Je pense qu'il y a peut-être d'autres femmes qui seraient motivées, même des handicapés. On ne le sait pas. Je suis dans un conseil de quartier. On pourrait relayer, le faire savoir.

Amadeus DOS SANTOS : J'ai une petite idée. C'est bien beau d'en parler mais après, il faut que cela éclore. Mon idée est de relier les deux clubs Ménival et Point du Jour, mais pas en fusion, en entente, faire un pôle féminin. On va démarrer de U10 jusqu'en seniors. Limite, on créerait un troisième club, mais avec les deux clubs que sont Ménival et Point du Jour. C'est-à-dire que ce ne serait que des filles en U10, que des filles en U13, U15, U18 et seniors.

Bertrand ARTIGNY : Je suis très content de l'apprendre.

Jean-Marc MOREL : Je suis le Président de l'Office des sports du 5^e. L'entente, c'est très bien. Je suis tout à fait d'accord, sachant que chaque club garde ses licenciés, ce qui fait qu'ils ne perdent rien. Ils jouent avec un maillot neutre, de préférence, et ils font leurs matchs à Ménival une fois, à Point du Jour, l'autre fois, etc.

Marie Noëlle FRÉRY : Même les filles.

Jean-Marc MOREL : Surtout les filles. Parce que c'est vrai qu'il y a du potentiel, ce serait donc intéressant de pouvoir avoir un grand club de filles dans le 5^e.

Bertrand ARTIGNY : Je ne suis donc pas venu pour rien. Les maillots de Ménival sont bleus et les maillots du FCPJ sont grenat. On peut faire les deux.

Marie Noëlle FRÉRY : Merci.

Jean-Marc MOREL : Après la période de la COVID, on a eu pas mal de problèmes financiers et d'effectifs. Je remercie la Mairie du 5^e pour nous avoir portés à la Mairie centrale pour que les clubs aient des subventions supplémentaires. Merci.

Marie Noëlle FRÉRY : Cela va être une super introduction pour présenter le basket-club, je voudrais dire que lundi, on avait une réunion Politique de la ville, et on a vendu vos deux clubs – vendus, littéralement – pour dire qu'il fallait faire des actions dans le 5^e, en sport et qu'il y avait des activités proposées pour l'été et autre, et qu'il y avait des actions pour les filles aussi, parce qu'on est un peu inquiets, dans certains quartiers, sur le fait qu'on ne voit pas les jeunes filles, et ce n'est pas facile non plus pour les jeunes filles, quand elles prennent le bus, quand elles sortent. On n'est pas dupes. Je trouve formidable qu'il y ait des gens comme vous. On vous a poussés et la Politique de la ville va vous contacter. On a donné tous les contacts. Les réunions servent aussi à cela. Parfois, c'est efficace. Bonne suite et on viendra vous voir, que vous gagniez ou pas.

Applaudissements

Marie Noëlle FRÉRY : On en vient au basket. Après, on laissera la parole un peu au public qui est là pour les questions qu'il restait à poser.

Frédéric PRELLE : Je suis le président du Beaumarchais basket Lyon Métropole, le BBLM. Le siège est au 60 avenue Eisenhower, en face du collège, avec un club-house tout nouveau, tout récent, qui a été établi et financé par la Ville. J'en profite pour remercier à nouveau la Ville.

Notre club, c'est 400 licenciés, 35 % de filles. Le comité directeur, c'est 45 % de filles et 55 % d'hommes.

Marie Noëlle FRÉRY : Ce n'est pas mal.

Frédéric PRELLE : On vise l'objectif. Sur les 400 licenciés, il y a 120 enfants qui sont à l'école de mini-basket qui est au gymnase de Jeunet, parce que nous occupons à la fois, deux gymnases : le gymnase des Battières et le gymnase de Jeunet dont on a parlé tout à l'heure. L'école de mini-basket est là-bas. Ces 120 jeunes sont des mineurs jusqu'à 18 ans, jusqu'à ce qu'on appelle les U18. Après, ce sont des seniors. Nous avons 5 salariés, 3 qui sont en contrat à durée indéterminée, en CDI. Ce sont des jeunes issus du club qui ont fait une formation BPJEPS, ce qu'on appelle le Brevet Professionnel, Jeunesse, Éducation Populaire en Sport et en basket, et qui ont acquis des compétences. Maintenant, ils sont en CDI. Puis, il y a deux autres jeunes en contrat d'apprentissage, aussi en formation. Le financement de ces postes est assuré en partie par l'ANS, l'Agence Nationale du Sport, dans le cadre des politiques « Un jeune, un emploi » pour les jeunes de moins de 25 ans, pour favoriser l'emploi dans les clubs sportifs. C'est une aide de la moitié du poste, à peu près, c'est-à-dire 10 à 12 000 euros par an, pendant 3 ans selon le type de financement.

On a 23 équipes qui sont engagées en championnat. Si vous avez bien compris, on est à la fois sur Eisenhower et sur Jeunet. Le gymnase Eisenhower est plus généralement appelé le gymnase des Battières. Avec le collège, on anime la section sportive du basket. Deux fois par semaine, on a 35 jeunes du collège qui ont un horaire aménagé et qui pratiquent le basket 1 heure 30, en moyenne, deux fois. On travaille également sur 5 écoles primaires, dans le 5^e arrondissement, qu'elles soient publiques ou privées. On a aussi un travail dans les EHPAD, et on accompagne aussi un réseau qui s'appelle le RÉPPOP. Vous le connaissez peut-être. Il s'agit d'un réseau départemental qui suit les jeunes en difficulté sociale, en difficulté médicale, par exemple le diabète, l'obésité, et tout ce qui tourne autour de ces problématiques.

Pour dire quelle est la synoptique de ce club, ce sont 25 % des gens qui ont adhéré chez nous qui ont bénéficié du passeport. C'est une aide de 50 euros. En gros, cela veut dire qu'on en a

100 sur les 400 qui ont une aide complémentaire. La licence dans un club, en mini-basket, est de 120 euros par an, pour 2 entraînements par semaine et les compétitions les week-ends, et cela va jusqu'à 200 euros pour un senior. On a fait un travail d'accompagnement social de l'après-Covid. On a décidé de baisser les licences de pratiquement la moitié pour permettre de redémarrer parce que pendant l'année Covid, nous avons eu une chute du nombre de licences. Il faut savoir que quand je suis arrivé en 2018, il y avait 260 licenciés. En l'espace de 4 ans, on est passé de 260 à 400 licenciés.

Concernant le travail qu'on fait sur les filles – c'est aussi important parce que cela fait partie des questions posées –, un des objectifs qu'on s'est fixés, est de renforcer la féminisation. Quand je suis arrivé, le taux de ce club était de l'ordre de 20 à 22 %. Cette année, on va atteindre 35 % de filles. À titre d'information, ces filles jouent la demi-finale à Eisenhower, le 18 mars, et peut-être la finale, le 22 avril, à Eisenhower. Cette année, nous avons été sélectionnés par le comité du Rhône pour être gymnase d'accueil pour la finale départementale. Je vous le dis parce que c'est quelque chose qui a été évoqué, tout à l'heure.

On fait aussi un travail important sur tout ce qui tourne autour de la solidarité, pour reprendre l'expression, on travaille avec le Secours populaire. Mais je suis ouvert pour travailler avec Les Petits Frères des Pauvres que je connais aussi indirectement puisque je connais un des responsables, Monsieur BARAUD. On travaille donc avec le Secours populaire, on fait le Noël solidaire. Cette année, on a eu 250 enfants qui ont été invités au gymnase, un jour en fin d'après-midi. On avait récolté des jouets pour l'ensemble des enfants, qu'on a donnés au Secours populaire. C'est une action de solidarité.

Nous sommes aussi un des rares clubs à avoir un agrément, un label qui s'appelle MAIF Citoyen. On a 3 étoiles. Sur le Rhône, il n'y en a que deux. Il y en a un à Grand Trou et ici. C'est un label distribué par la MAIF et la Fédération française de basket. Ils soutiennent les clubs qui mènent des actions au niveau de la discrimination, ce qu'on appelle la RSE, la Responsabilité Sociétale des Entreprises. C'est tout un travail sur la discrimination, sur l'accompagnement, sur l'écoresponsabilité. Dans notre club, on a des poubelles, on fait le tri, même si on attend toujours la nouvelle poubelle comme l'ancienne a brûlé, mais c'est un autre débat que je laisse à Gilles. C'est la Métropole qui doit nous la donner.

Marie Noëlle FRÉRY : Et il n'est que DGS à la Ville !

Frédéric PRELLE : Exactement. C'est vrai qu'il y a eu un petit incident. Cela n'a pas marché mais ce n'est pas le problème. Il faut effectivement assurer jusqu'au bout. J'entends l'incitation de la Mairie, mais il faut qu'on ait les moyens jusqu'au bout. Avoir les fameuses poubelles jaunes. Je n'en fais pas une fixette.

On fait un travail sur l'aide aux devoirs. C'est-à-dire que quand les enfants sortent du collège, à 17 heures, et que leur entraînement n'est qu'à 18 heures, ils ont un lieu d'accueil pour leur éviter de se geler dehors, en ce moment, un lieu où ils peuvent faire leurs devoirs avec quelqu'un qui regarde. Ce n'est pas un truc formel, mais c'est plutôt un lieu d'accueil, d'expression où ils peuvent éventuellement interpeller un adulte qui est présent.

On fait aussi un travail sur la mixité sociale. Vous avez évoqué Jeunet. Pour moi, c'est une grosse problématique aujourd'hui. Je trouve qu'il faut qu'on continue à travailler mais on ne travaille pas assez en coordination sur ce quartier. Par exemple, avec l'école primaire Les Gémeaux, c'est très compliqué. On pourrait faire beaucoup mieux. Je vous interpelle là-dessus. Il y a une équipe d'enseignants qui est plutôt volontaire mais nous, nous sommes aussi volontaires. Vous l'avez évoqué tout à l'heure, ce n'est pas un QPV mais c'est limite. C'est un endroit qui m'inquiète énormément. Par exemple, nous avons quelqu'un qui fait les allées, les immeubles. Il monte et va essayer de convaincre les papas d'éviter d'enlever les filles à 10 ans parce qu'on s'aperçoit que les filles restent jusqu'à 10 ans, et elles ne reviennent

qu'à 18 ou 19 ans. Il faut aller parler, discuter, échanger. Il faut qu'on essaie d'avancer là-dessus. Je pense qu'on peut encore faire mieux.

J'ai oublié notre partenariat avec l'association le Colosse aux pieds d'argile qui est une association nationale, qui a été montée par un ancien rugbyman – je ne sais pas si vous avez suivi – qui a eu un certain nombre de problèmes de harcèlement. Il a créé une association. On l'a fait intervenir deux fois sur le sujet. Nous avons balayé devant notre porte, et j'insiste particulièrement là-dessus pour qu'on travaille dans ce sens. Moi qui viens du secteur socio-culturel et socio-éducatif – certains me connaissent – j'invite à faire des passerelles entre le sport, les MJC, les centres sociaux et autres. Quand j'entends toutes ces choses, je ne veux pas dire que cela me fait bondir, mais je suis tout prêt à travailler là-dessus. Avec la MJC de Ménival, on travaille avec l'école de cirque notamment, mais je pense qu'il y a des passerelles à avoir sur ces problématiques. Quand je suis arrivé, notre club avait une image un peu passéiste, un peu fermée. Depuis quatre ans, j'ai fait en sorte – je regarde Jean-Marc et il sait à quoi je fais référence – qu'on communique plus parce que c'est important.

Il y a une autre chose que je peux lancer. Dans le club-house qu'on a eu, il y a une salle de 200 mètres carrés qui peut aussi être mise à disposition des clubs et associations pour faire des choses, en collaboration. Le club-house est un lieu festif et de réunion. Je considère que la collectivité qui investit pour un club, c'est quelque chose qui doit être rendu, quelque part. Bien sûr, il y a des contraintes, des choses à organiser.

Marie Noëlle FRÉRY : Vous êtes cher en location ?

Frédéric PRELLE : Zéro.

Marie Noëlle FRÉRY : OK. Des clubs vont vous contacter !

Frédéric PRELLE : Il faut juste payer un peu d'électricité parce que depuis quelques mois, l'électricité a malheureusement augmenté. En gros, ce n'est pas une opération commerciale, c'est une opération au sens du Vivre ensemble.

Je vais terminer en disant qu'à côté du club-house, on a une salle de réathlétisation qu'on a montée en financement grâce à la Ville, la Métropole et la Région. On a investi dans ce qu'on appelle des salles de tortures, un vélo, une ellipse, etc. Puis, il y a un Zainok. Cela a été créé par un basketteur qui s'appelle Stéphane RISACHER, que vous connaissez peut-être. C'est un endroit où huit personnes peuvent s'entraîner. Cet endroit sert donc à la fois pour les licenciés, en fin de journée éventuellement, mais il sert aussi pour les mamans, les papas pendant que les enfants sont à l'attente d'un entraînement, mais il peut servir aussi à plein de choses, plein d'associations du quartier. C'est un investissement qui a coûté à peu près 25 000 euros en termes de matériel. On a bénéficié d'à peu près la moitié en subvention et j'ai obtenu un prêt sans intérêt, pendant quatre ans, de France active, du secteur de l'économie sociale et solidaire. C'est quelque chose que je souhaite être ouvert sur la population. Notre loto, c'est le 17 mars. Merci.

Applaudissements

Marie Noëlle FRÉRY : Je pense que sur la page internet de la Mairie de Lyon 5^e, il va y avoir un certain nombre d'informations complémentaires sur les salles à louer ; il y a des clubs de danse folklorique et d'autres qui nous sollicitent tout le temps et on ne sait pas quoi leur répondre.

Bertrand ARTIGNY : Vous avez pu voir, au travers des interventions de Frédéric et de Kamel, qu'il y a des choses qui se passent sur l'arrondissement. Elles sont très dynamiques, très

vertueuses. Les exécutifs de la mairie de l'arrondissement et de la mairie centrale suivent de très près de manière à voir que cela corresponde bien aux choses qu'on veut faire.

Traitement de la question de l'association « La Renaissance du Vieux-Lyon »

Inquiétudes sur la pérennité du festival Vieux-Lyon en Humanité.

Pour rappel, ce festival a lieu en parallèle des Dialogues en Humanité (nés à Lyon et dupliqués dans plus de 60 villes du monde) qui ont lieu au parc de la Tête d'Or tous les ans début juillet.

Comment la mairie du 5^e peut-elle soutenir voire coordonner cet événement pour éviter qu'il ne disparaisse ? À ce jour, aucune association ne semble se trouver en capacité d'organiser un tel festival.

Joanny MERLINC : Je suis adjoint à la Mairie du 5^e arrondissement, en charge de la culture, du tourisme et avec la délégation de Maire de nuit du 5^e.

Merci beaucoup pour cette question. Cela va me permettre de remercier très rapidement celles et ceux qui œuvrent d'arrache-pied, depuis 5 ans, pour la mise en place de ce festival. Certains sont présents ce soir. Je pense à Barbara HUMBERT de l'association « D'amour et d'eau de source », Valérie des Dragons de Saint Georges, la MJC du Vieux Lyon, RVL, la Maison des Passages, Empreintes, la Quarantaine, Garillan en marche. Je ne peux pas oublier Geneviève ANCEL de Dialogues en Humanité, et mon très cher collègue, Philippe CARRY qui, il y a 5 ans, ont ouvert la voie de ce festival.

Je pense que tout le monde connaît plus ou moins Vieux-Lyon en Humanité.

Marie Noëlle FRÉRY : Il faut juste répondre à la question. Il y a un projet, vas-y, dis-le.

Joanny MERLINC : Si on est dans le timing, je peux juste répondre à la question. Par contre, je suis à votre disposition pour vous présenter Vieux-Lyon en Humanité. Le projet est né en 2017. Il s'est construit sur plusieurs années. Bien entendu, plusieurs éditions ont été perturbées par la pandémie. En cours de route, la Ville de Lyon s'est associée à ce projet, notamment par un soutien financier.

La question qui est posée aujourd'hui est légitime parce que ce soutien financier est arrivé sur les dernières éditions. On a fait un bilan avec les associations, en septembre 2022. Dans ce bilan cette question apparaissait déjà, c'est-à-dire un questionnement sur la gouvernance, sur l'organisation et sur la politique de programmation du festival. C'est un peu paradoxal, mais ce qui fait toute la merveille, tout le miracle de Vieux-Lyon en Humanité, et qui parfois, en fait toute la contrainte, c'est un ensemble de nombreuses initiatives de plusieurs associations pour qui il est quelquefois difficile d'émettre une voie, une direction qui soit représentative de la volonté de l'ensemble.

Je précise que le soutien de la Mairie du 5^e arrondissement et de la Ville de Lyon s'entend aussi sur une question de valeur. Vieux-Lyon Humanité est née en 2017 – je suis obligé de le rappeler – en réaction à l'émergence de groupuscules d'extrême-droite dans le Vieux Lyon et aux tristes événements associés, pour construire une démarche citoyenne de partage qui portait des valeurs. C'est évidemment ce que la mairie et la Ville souhaitent soutenir, mais elles ne peuvent pas répondre à toutes les questions. On va faire très pratico-pratique. L'esprit même de Vieux-Lyon en Humanité, cet horizon très large fait qu'aujourd'hui, aucune association ne voudrait ou ne pourrait se mettre en avant, à l'heure où j'ai rédigé cette réponse. Cette question nous a bien sûr permis de commencer de nouveaux échanges. Il y avait les réunions de septembre, c'est resté en suspens. Notre engagement, c'est d'organiser une nouvelle réunion avec l'ensemble des acteurs pour discuter de l'avenir de Vieux-Lyon en

Humanité, des prochaines formules. On va aussi discuter de la proposition faite par Barbara HUMBERT, d'Amour et d'eau de source, qui était à l'organisation de la précédente édition. Je pense que cette proposition – Barbara nous le dira – porte sur 2023 et 2024. Il y aura peut-être une période de transition pour aller vers quelque chose d'encore plus structuré. Des engagements forts ont aussi été pris en termes de politique de programmation. Voilà donc l'engagement de la Ville de Lyon.

Je précise, bien sûr, que cette concertation devra nécessairement avoir lieu rapidement, et il est certain qu'elle aura un impact sur le dossier qui sera déposé, en soutien de la Ville de Lyon. Je n'instruis pas les dossiers à la volée et je ne peux pas prendre d'engagement. Il faut évidemment qu'on en discute. Néanmoins, la Mairie du 5^e arrondissement soutient fortement ce festival et a envie que ces questions soulevées trouvent une réponse rapidement pour qu'on puisse s'assurer de la tenue du festival en 2023 et en 2024.

Cela a été plus long que ce que je pensais. Si vous avez des questions ?

Marie Noëlle FRÉRY : On revient au sport parce qu'on va aussi respecter le temps convivial d'échange qui était prévu, avant le conseil d'arrondissement, c'est-à-dire qu'on puisse échanger et non pas seulement partager un verre et une petite quiche, mais aussi avoir des échanges directs.

Traitement de la question de l'association « L'OFFISA de Lyon 5 »

<p>Nous constatons que prévoir et faire des animations sportives dans nos quartiers devient de plus en plus difficile. Les dossiers de demandes OTEP sont de plus en plus complexes. Un nombre impressionnant de documents à envoyer (certificats, plans, etc.). Le matériel de la Ville de Lyon est compliqué à avoir surtout sur des périodes estivales. Cela devient compliqué pour les associations.</p>
--

Bertrand ARTIGNY : Nous partageons. Effectivement, on constate que la procédure est complexe. Il y a des travaux qui sont faits pour la rendre plus perfectible. Si d'aventure, vous le souhaitez, il y a un monsieur qui s'appelle Éric BAILLY au niveau de la Mairie – il n'est pas là aujourd'hui – qui fait un énorme travail. Je suis très content qu'il m'aide beaucoup avec Gilles, sur l'animation sportive. En tout cas, il peut aider parce qu'il connaît le dossier OTEP et il peut aider OFFISA ou d'autres clubs à remplir les différents documents, de façon à faciliter et alléger la tâche. On comprend parce que nous avons constaté également que c'était complexe.

Concernant les périodes estivales, on en parlé tout à l'heure, il y a un projet qui est en cours, en ce moment, avec la Métropole de Lyon. Sur les vacances sportives estivales, c'est compliqué parce qu'aujourd'hui, les équipements ne sont pas ouverts l'été. On est aussi en train de travailler là-dessus de façon à les rendre ouverts l'été.

Il y a une question qui a été posée par les Quartiers Anciens. Je la prends, elle concerne aussi Mairie-Noëlle. La question est la suivante : quelles sont les principales actions sociales et sportives de l'arrondissement et quel est leur lien avec l'ensemble de la Ville ?

Je pense que dans les présentations que Marie-Noëlle et moi avons faites, on a répondu aux différentes questions. Il y a le forum senior, la soirée des sportifs, les créneaux sportifs que j'évoquais tout à l'heure, les manifestations exceptionnelles. Est-ce que dans ces éléments, il y a des choses complémentaires ou est-ce que dans les présentations qu'on a faites...

Jean-Marc MOREL : Il y a le Guide des sports qui est à votre disposition dans les mairies.

Bertrand ARTIGNY : D'accord. Tout à l'heure, on parlera communication.

Marie Noëlle FRÉRY : On reviendra là-dessus mais il faudrait aussi que les gens puissent parler s'ils ont envie.

Bertrand ARTIGNY : Est-ce qu'il y a des remarques particulières ?

Traitement de la question de l'association « La Renaissance du Vieux-Lyon »

Il y a, ou il y a eu, montée des Épies un terrain de sport (de la taille d'un terrain de basket). Qu'est-il devenu ? Quel projet pourrait s'y développer à nouveau ?

Bertrand ARTIGNY : C'est vrai que ce terrain de sport n'est plus pratiqué au sens fort du terme. En revanche, c'est un espace qui va être utilisé, intégré dans le projet du Parc des Balmes, sous la responsabilité de notre collègue et ami, Nicolas HUSSON. C'est donc intégré dans ce projet global.

Philippe-Henri CARRY : Dans la première phase, c'est-à-dire dans les deux ou trois ans.

Un intervenant : Il était fermé. C'est pour cela qu'on posait la question.

Bertrand ARTIGNY : Il va donc être utilisé dans le cadre du projet du Parc des Balmes. Mais il n'a plus vocation sportive.

Traitement de la question de l'association « Le Centre Socio-Culturel du Point du Jour »

Comment améliorer l'accessibilité des structures sportives notamment le week-end ?
--

Bertrand ARTIGNY : Dans mon intervention, j'ai rapidement évoqué les créneaux. Il y en a du lundi au vendredi. En général, ce sont des créneaux qui vont de 18 heures – sauf quelques dérogations – à 22 heures. Ce sont à la fois des associations sportives, mais il y a aussi des MJC qui peuvent utiliser ces créneaux. Pour le week-end, les équipements sportifs sont utilisés principalement pour les compétitions et pour certains clubs, des créneaux sont déjà prévus. Ce n'est effectivement pas facile d'obtenir une disponibilité pour les équipements.

Peut-être qu'un jour, nous aurons la possibilité d'augmenter le nombre de ces équipements sportifs sur le 5^e arrondissement. On est un arrondissement de 50 000 habitants. Quand vous voyez le nombre d'équipements sportifs que nous avons pour 50 000 habitants et ce qui existe dans d'autres villes de 50 000 habitants, vous en palissez.

Frédéric PRELLE : Est-ce que je peux dire quelque chose ?

Marie Noëlle FRÉRY : Bien sûr.

Frédéric PRELLE : La problématique que nous avons, c'est qu'en juillet N-1, nous devons déposer le tableau des occupations mais nous ne connaissons pas la programmation du championnat. C'est là qu'est la difficulté. Il y a des discussions qui peuvent se faire. Par exemple, pour le dojo des Batières, on s'arrange après. Une fois qu'on a déposé et qu'on a obtenu, on peut discuter avec les clubs, en repassant après par les services. Peut-être qu'il faut faire une bourse là-dessus...

Marie Noëlle FRÉRY : Après, s'il y a des demandes très précises du Centre socio-culturel, je crois qu'il a compris qu'il doit se tourner vers BBLM.

Frédéric PRELLE : Oui, je ne sais pas si c'est ce gymnase qu'ils veulent. Ils veulent peut-être le gymnase Jean Moulin, je ne sais pas.

Bertrand ARTIGNY : Le Problème, c'est qu'on n'a pas beaucoup d'équipements sportifs, malheureusement, et on est un peu en train de gérer la misère.

Marie Noëlle FRÉRY : On a appris qu'il y avait 200 mètres carrés plus etc., etc. Ce n'est pas tombé dans les oreilles des sourds.

Jean-Marc MOREL : Il y en a qu'un qui peut être à disposition, c'est Dodille. Jean moulin, c'est pour le hand-ball, les Battières, c'est pour Beaumarchais, Charcot, c'est BB5. Il y a la Quarantaine et Dodille.

Frédéric PRELLE : Dodille n'est pas agréé pour des championnats, donc il peut accueillir d'autres choses.

Traitement de la question de l'association « Le CIL de Saint Just – Sainte Irénée – Fourvière »

Animation sportive : Notre Comité soutient le Skatepark de la place de Trion depuis sa création. Très fréquenté, qu'en est-il de son entretien ?
--

Bertrand ARTIGNY : L'entretien dépend de la Direction des sports. Je ne l'ai pas en charge. La Direction des sports, c'est en mairie centrale. Un travail est fait régulièrement de façon à l'entretenir. Je suis allé rencontrer des jeunes qui faisaient du Skate là-bas. C'est vrai qu'ils apprécieraient beaucoup que la mairie investisse dans un nouveau skatepark. C'est sûr qu'ils sont un peu déçus parce que la pratique du skate a beaucoup évolué, ces 5 dernières années ou ces 30 dernières années, je ne sais plus.

Concernant l'entretien, il faut nettoyer parce que malheureusement, c'est un parc à chiens, avec tout le respect que j'ai pour les canidés. Ce sont les propriétaires qui m'embêtent le plus, dans ces cas-là. Il y avait une jeune dame qui faisait faire caca à son chien sur la piste damée en me disant qu'il y avait quand même des écoles qui l'utilisent. Il y a aussi un travail global sur l'ensemble des city-park, c'est-à-dire ces parcs sont ouverts à tout le monde, il n'y a pas de créneaux, on peut l'utiliser comme on veut.

Traitement de la question de l'association « La Renaissance du Vieux-Lyon »

Comment vont faire les skateurs de la place Duquaire si la police applique la réglementation ? Que va-t-on leur proposer pour le VL ?

Nadine GEORGEL : Puisqu'on parle de skate, il y a une question qui a été posée par l'association Renaissance du Vieux-Lyon concernant la présence de skateurs sur le parvis du Palais de justice.

Il y a plusieurs éléments à considérer. Déjà, il y a une partie du domaine qui relève du ministère de la Justice, mais concernant la question du parvis proprement dit, cela tombe sous l'objet d'un arrêté général de la Ville de Lyon qui précise que les patins à roulettes, rollers, planches à roulettes, etc. ne doivent pas compromettre la sécurité ou gêner la circulation des piétons.

C'est donc bien sous cet angle que c'est abordé. On fait souvent des demandes à la Police municipale pour savoir ce qu'il en est, et ce qu'ils constatent. Ils font énormément de passages à cet endroit. Quand ils partent du poste de police de Saint-Jean, ils passent forcément devant et donc, ils le voient plusieurs fois dans la journée. On a aussi une unité cycliste qui occupe l'ancienne PMI, et ils passent aussi beaucoup. En fait, il y a très, très peu de constatations d'infractions. Dans les derniers mois, il y a eu deux contraventions dressées. Du point de vue de la Police municipale, c'est quand même une pratique marginale et qui souvent, ne nécessite que de la pédagogie. C'est un site qui est effectivement réputé pour le skate et parfois, cela attire des jeunes de l'étranger qui sont en voyage, et qui viennent s'entraîner là. En leur disant que ce n'est pas autorisé, souvent, cela suffit.

Cependant, on a poussé les choses plus loin et je vais laisser Marielle PERRIN vous présenter ce qui a été fait sur le sujet.

Marie Noëlle FRÉRY : Marielle qui est spécialiste, adjointe à la voirie, et qui connaît tous les acteurs.

Marielle PERRIN : Bonjour à tous. Je suis conseillère municipale à la mairie du 5^e arrondissement, en charge de la voirie, des mobilités, de la transition écologique.

Aujourd'hui, il n'y a pas de décret qui interdit la pratique du skate sur cette place. C'est un décret général sur toute la ville de Lyon. Du coup, la pratique du skate est interdite si elle est de nature à troubler la tranquillité des riverains et compromettre la sécurité ou gêner la circulation des piétons. Il y a donc une espèce de ressenti derrière ce décret qui fait que parfois, quand la police passe, elle ne donne pas forcément de contravention et on a eu des plaintes à ce sujet. Très souvent, ils font de la prévention et s'il n'y a pas de gêne avérée, ils ne mettent pas de contravention.

Comme c'est quelque chose qui nous a été remonté dès notre arrivée, en 2020, on a lancé une étude fin 2021, avec des étudiants de Sciences Humaines et Sociales pour voir le ressenti et la gêne réelle. Ces jeunes ont fait des interviews, ils ont fait des mesures sur place, des mesures de bruit, ils y sont allés de jour et en soirée. En fait, il s'avère que la gêne est quand même assez minime, que c'est un lieu symbolique et que cela dérange certaines personnes d'avoir les skates, qu'il y a un peu de détérioration – ce qu'on a pris en compte – et aussi, qu'il y avait un manque de lieux pour faire du skate. Là, on en revient au Parc de Trion qui – je peux vous l'assurer parce que j'y vais avec mes enfants – est entretenu très régulièrement. Ils vont mettre les rivets de la grande pente parce qu'il y a des enfants de 3 ans qui font du toboggan sur les pentes.

Traitement de la question de l'association « La Renaissance du Vieux-Lyon »

Le banc est créateur de lien social. Place Saint-Jean, il est impossible de s'asseoir sauf en tournant le dos à la cathédrale.

En attendant l'installation des bancs autour des 2 arbres qui seront implantés place St-Jean, pourrait-on, d'ores et déjà, en installer quelques-uns côté ouest ?

Marielle PERRIN : Comme vous le savez, il y a une contrainte des Architectes des Bâtiments de France. On va en discuter avec eux. En tout cas, installer des bancs, c'est quelque chose qui nous paraît très opportun.

Intervenant : En face de la cathédrale.

Marielle PERRIN : Oui, c'est bien noté, on va analyser cela.

Philippe-Henri CARRY : On se plaint notamment du fait qu'autour de la fontaine de la Place Saint-Jean, il n'y a rien pour s'asseoir. Il y aurait peut-être des possibilités – à voir avec Marielle PERRIN – d'avoir quelques bancs autour. Je viens de recevoir un mot de la part du directeur de la Direction de la Nature en Ville, qui me dit que la fontaine sur laquelle il y a des statues, est mal positionnée depuis presque 40 ans, et va normalement être positionnée la semaine prochaine.

Traitement de la question de l'association « La 40N »

Comme vous le savez dès la création de notre association de quartier La 40'N (07/21) nous avons œuvré pour un aménagement social, sportif et ludique de la Place Pierre BOSSAN. Nous avons déposé un dossier dans le cadre du budget participatif mais malheureusement le manque de visibilité de cette place (inconnue par presque tous et même des institutions...) n'a pas permis d'être élu par les Lyonnais. Dans le 5^e arrondissement, malheureusement, aucun des projets retenus n'a une vocation sociale ou sportive. Il nous a été dit à la réunion de lancement de la campagne du budget participatif qu'au-delà des projets qui seront finalement financés, cela permettrait aussi de faire remonter des besoins qui ne seraient pas visibles pour la municipalité.

Quelle suite va être donnée à notre projet d'aménagement de la place Pierre BOSSAN ?

Marie Noëlle FRÉRY : Je voudrais terminer avec Catherine sur les budgets participatifs parce qu'il y a une question. Catherine GOUJON est responsable de plein de choses à la mairie, de l'urbanisme mais aussi du budget participatif. Donc si vous avez des problèmes sur des permis de construire, n'hésitez pas !

Catherine GOUJON : C'est une question de l'association La 40N par rapport à l'avenir des idées qui ont été déposées dans le cadre du BuPa et qui n'ont pas obtenu suffisamment de suffrages.

Tout d'abord, je voudrais remercier l'association La 40N pour toute l'énergie qu'elle met en œuvre pour l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier.

Vous êtes – comme tous les porteurs et porteuses d'idées qui n'ont pas obtenu suffisamment de suffrages pour les voir se réaliser – encouragé/es à redéposer votre projet lors de la 2^e campagne qui débutera au printemps 2024.

Un bilan du BuPa sera fait avec une enquête public, à partir du 14 mars, lors de l'Université citoyenne. Vous aurez accès sur internet, pendant un certain temps, à une enquête grâce à laquelle vous pourrez faire des retours par rapport à ce premier BuPa de la Ville de Lyon.

Suite à ce bilan, l'amélioration du dispositif sera envisagée au cours de l'automne avec vote d'un nouveau règlement début 2024 pour lancer la nouvelle campagne, avec tout l'apprentissage de la première campagne.

Cela étant dit, bien sûr qu'il y a des idées qui ont eu un certain nombre de votes et qui font sens. C'est une occasion pour nous, Mairie, d'évaluer les besoins des habitants et habitantes dans leur quartier. Il y a déjà eu des demandes par rapport à la végétalisation et une vingtaine d'arbres ont été plantés l'année dernière.

Philippe CARRY ici présent va déposer ce mois-ci une demande auprès de la Direction de la nature en ville et de la biodiversité pour aménager d'un espace de convivialité et aire de jeux ; pour voir s'il y a les moyens de mettre en œuvre avant même la deuxième campagne du BuPa.

Sur l'aspect voirie, je crois savoir que vous allez rencontrer Marielle PERRIN pour participer au choix de requalification de la rue de la Quarantaine, mise aux normes des trottoirs et plantation d'arbres. Des réunions sont prévues avec plusieurs options en termes d'équilibre entre trottoirs et végétalisation.

Intervenant : On remercie la Mairie pour son écoute et ses propositions, et le fait qu'elle compte aussi sur notre avis.

Marie Noëlle FRÉRY : N'hésitez à nous faire des remontées. Le budget participatif, ce n'est pas seulement cela, c'est aussi la participation des citoyens, tout le temps.

Traitement de la question de l'association « Saint Georges Village »

Pour les animations sociales et citoyennes, mettre en valeur l'initiative et la possibilité d'être accompagné dans le développement de son projet. Parler aussi des budgets participatifs.
--

Catherine GOUJON : Il y avait aussi une question de Saint-Georges Village par rapport à l'accompagnement. Je redis que dans le cadre de ce bilan, on s'est bien rendu compte que c'était important d'accompagner les porteurs d'idées dans la promotion, une fois que leur idée a été retenue. Bien sûr qu'il y aura des propositions complémentaires, même si on a fait des expositions itinérantes, même s'il y a eu la diffusion de documents. En même temps, on va faire une étude pour qu'il y ait de l'équité par rapport à la diffusion de l'information, notamment par rapport au réseau que les uns et les autres connaissent.

Nadine GEORGEL : La transition est toute trouvée pour ce dernier mot de conclusion. S'il y a des questions qui n'ont pas trouvé de réponse, ce sera autour de la table.

Ce soir, on a entendu qu'il y avait énormément de belles initiatives qui sont prises dans le 5^e, en haut, en bas, et qu'il y a une vraie demande et des questions quant à la communication. Jean-Marc l'a évoqué, il existe un Guide des sports OSL de la Ville de Lyon, qui est disponible en mairie. Il existe également une liste des associations du 5^e et le livret du forum des associations où en général, on répertorie la plupart des associations. De notre côté, on travaille à la mise à jour du Guide pratique de l'arrondissement qui sera accompagné d'un plan des quartiers. On espère pouvoir sortir cela, cette année.

Ensuite, vous avez vu qu'on essaie, dans différentes manifestations, d'être assez équilibrés dans le lien entre les habitants sur le territoire. C'était notamment le sens de faire les vœux dans la Mairie du Vieux Lyon. Je crois que c'était une première, et c'était l'occasion de pouvoir rassembler, ne serait-ce que dans le Vieux Lyon. On sait que si on habite à La Quarantaine, pour ne même pas dire au quai Étroits ou quai Pierre Scize, c'est assez loin, mais l'idée, c'est que c'est bien le même arrondissement et qu'on a des choses à partager.

Enfin, je voudrais rappeler que nous avons des outils de communication. S'il y a des manifestations que votre association organise, n'hésitez pas à nous le faire savoir pour qu'on puisse le mettre dans la newsletter. On est également assez actifs sur les réseaux sociaux, que ce soit Facebook, Instagram. On a une présence digitale qui permet aussi de relayer les messages. Encore une fois, on est à votre disposition pour faire et faire savoir ensemble.

Marie Noëlle FRÉRY : On vous invite à partager le pot de l'amitié et à échanger directement. Ensuite, nous avons le conseil d'arrondissement.

Le CICA s'achève à 19 heures 30.